



Règlement Ateliers des Boucaniers 2023/2024

Tranches d'âge : 18-36 mois et 3-5 ans

Horaire :	de 9h00 à 12h00. Nous vous demandons d'amener votre enfant avant 9h30 et de venir le chercher après 11h30 , sauf cas exceptionnel à signaler à l'équipe éducative.
Téléphone :	022/752 45 34
Goûter :	Chaque enfant amène un sac avec son goûter.
Pantoufles :	A prendre chaque mercredi ou à laisser sur place.
Changes:	Si besoin, merci d'apporter des couches culottes, ainsi que des vêtements de rechange.
Absences :	En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir le matin même au 022 752 45 34.
Santé :	Les parents sont instamment priés de ne pas amener leur enfant s'il est fiévreux ou présente tout autre symptôme de maladie. Les maladies contagieuses sont à signaler au plus vite à l'éducateur responsable (varicelle, scarlatine, conjonctivite, herpès...). Les éducatrices responsables des ateliers se réservent le droit de refuser un enfant malade. Les parents sont priés de signaler toute allergie connue de leur enfant. En cas de maladie grave ou d'hospitalisation nécessitant un retrait de l'enfant supérieur à un mois, une réduction des écolages pourra être accordée sur présentation d'un certificat médical. La demande doit être faite par écrit.
Cotisation:	Une cotisation à l'association de 100frs vous est demandée lors de l'inscription de votre enfant si vous n'êtes pas déjà membre de l'association. La cotisation déjà payée ne peut pas être remboursée, suite au désistement.

LES BACOUNIS I & II
101 rte d'Hermance
CH-1245 Collonge-Bellerive
Bac 1 022/752 22 22
Bac 2 022/752 27 22

LES BACOUNIS-BOUCANIERES
Case Postale 9
CH-1222 Vézenaz
022/752.44.90
blanc@babouc.org
www.babouc.org

LES BOUCANIERES
14a ch. des Rayes
CH-1222 Vézenaz
022/752 45 34

ASSOCIATION DES JARDINS D'ENFANTS ET GARDERIES



Ecolage :	L'écolage est à régler soit par trimestre, soit pour l'année scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - le 1^{er} trimestre est à payer avant le 30 juin 2023, - le 2^{ème} trimestre est à payer avant le 31 décembre 2023, - le 3^{ème} trimestre est à payer avant le 31 mars 2024, - l'année scolaire entière est à payer avant le 30 juin 2023.
Réductions :	Si plusieurs enfants de la même famille fréquentent simultanément les ateliers, des réductions d'écolage sont accordées : <ul style="list-style-type: none"> - 35% pour le 2^{ème} enfant, - 50% pour le 3^{ème} enfant. <p>Nota bene : Aucune réduction ne peut être accordée pour jours fériés, vacances, maladies, etc.</p>
Désistement :	Le désistement pour le premier trimestre ou pour l'année scolaire entière est à annoncer avant le 31 juillet de l'année civile en cours et moyennant un avis recommandé à la direction. Sans désistement dans le délai susmentionné, le premier trimestre reste dû et ne sera pas remboursé. Tout désistement pour le deuxième et le troisième trimestre est à annoncer au moins un mois avant le début du trimestre concerné. Sans désistement dans le délai susmentionné, le trimestre reste dû et ne sera pas remboursé.
Assurances :	Votre enfant doit être couvert par les assurances maladie, accident et responsabilité civile.
Vacances :	Les ateliers sont fermés durant les vacances scolaires genevoises (infos sur : www.babouc.org).

Tarifs année scolaire 2023-24:

Ateliers	1er trimestre (4 mois)	2 et 3ème trimestre (3 mois)	Année
Tarif commune	547 frs	411 frs	1319 frs
Tarif hors commune	667 frs	500 frs	1617 frs

LES BACOUNIS I & II
101 rte d'Hermance
CH-1245 Collonge-Bellerive
Bac 1 022/752 22 22
Bac 2 022/752 27 22

LES BACOUNIS-BOUCANIER'S
Case Postale 9
CH-1222 Vézenaz
022/752.44.90
blanc@babouc.org
www.babouc.org

LES BOUCANIER'S
14a ch. des Rayes
CH-1222 Vézenaz
022/752 45 34

ASSOCIATION DES JARDINS D'ENFANTS ET GARDERIES



Talon à signer et renvoyer **avec** la fiche d'inscription :

1. Par courrier : *Inscriptions 2023-24, Case Postale 9, 1222 Vézenaz*
2. Ou par email : blanc@babouc.org
3. Ou à glisser dans la boîte des inscriptions au bureau de la direction de Vézenaz.

Je, soussigné(e) : _____

parent de (nom et prénom de l'enfant) : _____

confirme avoir bien pris connaissance du règlement des Ateliers des Boucaniers pour l'année scolaire 2023-24.

Lieu et date : _____ Signature : _____

LES BACOUNIS I & II
101 rte d'Hermance
CH-1245 Collonge-Bellerive
Bac 1 022/752 22 22
Bac 2 022/752 27 22

LES BACOUNIS-BOUCANIER'S
Case Postale 9
CH-1222 Vézenaz
022/752.44.90
blanc@babouc.org
www.babouc.org

LES BOUCANIER'S
14a ch. des Rayes
CH-1222 Vézenaz
022/752 45 34